

Vous avez souscrit un voyage avec location de voiture. Vous trouverez ci-dessous les conditions de location de notre partenaire AVIS. Les tarifs annoncés sont ceux fournis en début d'année, mais peuvent être révisés, sans préavis, par la société de location.

Si vous souhaitez souscrire à certaines de ces options, il vous faudra le faire directement auprès du loueur lors de la prise du véhicule.

Pour retirer votre véhicule en toute sérénité, nous vous invitons à prendre connaissance du document explicatif qui sera fourni avec votre carnet de voyage.

ECOSSE

Le prix comprend:

- 8 jours de location, catégorie B type Volkswagen Polo pour 2 à 3 personnes et catégorie C type Vauxhall Crossland pour 4 personnes. Pour 5 et 6 personnes nous louons deux véhicules de catégorie B.
- Le kilométrage illimité.
- Les taxes locales
- L'assurance CDW qui couvre la réparation des dommages causés au véhicule lors d'un accident autre que vol ou tentative de vol.
- L'assurance TP qui couvre le vol de tout ou partie du véhicule.
- Les taxes relatives à la prise en charge et/ou restitution du véhicule à l'aéroport
- Les frais de restitution dans une ville différente de la ville de départ (sauf dans certains cas précis, Kerry, Knock et Irlande du Nord, des frais s'appliquent)
- Les frais PCI (Participation aux Coûts d'Immatriculation).

La location n'inclut pas (frais / suppléments à régler sur place) :

- Le carburant
- Le conducteur additionnel : entre 12 et 13£ / jour suivant la catégorie du véhicule
- La Super CDW (rachat total de franchise): à partir de 11£ / jour TTC suivant la catégorie du véhicule
- La Super TP (rachat total de franchise) : à partir de 3£ TTC / jour suivant la catégorie du véhicule
- Protection WDW (Assurance bris de glace) : à partir de 4£ TTC / jour suivant la catégorie du véhicule
- La Super PAI (Assurance de tous les passagers du véhicule) : à partir de 5£ / jour suivant la catégorie du véhicule
- -Forfait jeune conducteur (moins de 25 ans) à partir de 40 £ TTC / jour (maximum 10 jour facturés sur base d'une location d'un mois)
- -Les frais de gestion des dommages de 78.65€ TTC / dommage
- -Les frais de gestion des amendes de 24 à 45€ TTC / amende

Les conditions de location :

- Détenir un permis depuis plus d'un an qui devra être présenté au moment de la prise en charge du véhicule (conducteurs principal et additionnel)
- Présenter une carte bancaire internationale (hors Electron et Maestro) et au nom du conducteur principal pour le dépôt de garantie.
- Les jours non utilisés ne sont pas remboursables.
- En cas de prolongation sur place, le tarif applicable sera supérieur au tarif prépayé.
- Les suppléments, options et rachats de franchise sont donnés à titre informatif et payables sur place